

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

**Préavis municipal 2021-2026 / N°25**

**Demande de crédit relative au réaménagement de la place de jeux du Jardin Anglais et du Skate-Park**

Rapport de la Commission ad hoc

---

**Au Conseil communal de Rolle**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La commission ad hoc composée de :

Mmes            Anne GAGGIO  
                    Catherine SAFI, présidente

MM.             Damien BIDLINGMEYER  
                    Claude BIDLINGMEYER  
                    Raphael Chappuis  
                    Michel CUENDET  
                    Emmanuel MOUNIER, rapporteur

S'est réunie le lundi 26 septembre 2022 pour traiter le préavis susmentionné.

Madame la Municipale Margareth RUCHTI et Monsieur le Municipal Loïc Haldimann ont participé à la première partie de la séance pour présenter le préavis et répondre aux questions. Ils étaient accompagnés de Monsieur Cédric Frei, Responsable de l'entretien des bâtiments. Nous les remercions pour leur présentation, leur disponibilité et pour les informations fournies.

**Préambule**

Le préavis municipal N°25 invite le conseil communal à accorder un crédit pour le réaménagement du Skate-park et de la place de jeux du Jardin Anglais pour un montant total de CHF 163'300.

En réunion, nous décidons de traiter séparément, ces deux lieux.

## **1- Place de Jeux du Jardin Anglais**

Cette place de jeux créée en 1983 a besoin d'être réaménagée. Elle fait encore partie des places construites avec un sol amortissant en copeaux de bois. Ce sol nécessite un entretien et un renouvellement coûteux pour maintenir une épaisseur suffisante de copeaux afin d'être en règle avec les réglementations en vigueur. La nouvelle place couvrira une zone d'environ 400 m<sup>2</sup> plus accueillante et elle sera équipée d'un sol synthétique souple et perméable.

Cet espace sera inclusif et pourra accueillir des enfants à mobilité réduite.

Les structures des équipements seront en bois de robinier.

Pour minimiser le budget pour réaliser ces travaux, les services de la voirie de la commune participeront et assureront les travaux préparatoires.

## **Réponses aux différentes questions des membres de la commission ad hoc**

- La municipalité s'engage à effectuer des demandes de dons auprès des entreprises locales et de subventions locales et cantonales pour diminuer le montant global du crédit. La commission notamment encourage la municipalité à contacter le Fonds du Sport.
- La commission encourage aussi la municipalité à consulter des institutions dans le domaine du handicap pour avoir des conseils.
- En fonction des finances disponibles, il y a la possibilité d'ajouter des activités à celles proposées dans le projet actuel.
- La commission fait remarquer l'absence de balançoires pour les tout-petits et demande un devis. Le devis a été fourni dans les jours suivants et le coût additionnel pour 1 balançoire avec siège nacelle et ajout d'un sol sécurisé est de CHF 7'390.60.- TTC.
- Cette place jouxte un parking. L'usage des places de parking actuelles fait partie d'un autre projet qui ne préterite pas ce projet, les places de parking resteront.
- La commission a fait remarquer le manque de places assises pour les parents. La municipalité a confirmé pouvoir faire installer des bancs, actuellement en stock à la voirie pour répondre à ce besoin et ne nécessitant donc aucun frais supplémentaire, ce dont la commission se réjouit.
- Le projet ne prévoit pas l'ajout de toilettes pour la place de jeux (WC du Casino à disposition)

## **2- Skate-park**

Ce skate-park a vu le jour en 2007. Depuis, certaines infrastructures d'origine ne sont plus en adéquation avec les besoins de la nouvelle génération de skateurs.

Ce ne sera pas un nouveau skate-park mais plutôt la réfection du skate-park actuel, sur son terrain existant (600 m<sup>2</sup>). Il ne peut, à ce jour, pas être agrandi.

Cette réfection intègre l'usage de modules spécifiques aux trottinettes.

Tout le travail réalisé en amont pour ce projet a été fait en collaboration avec le centre Espace Prévention, avec de nombreux utilisateurs du skate-park ainsi que le Travailleur Social de Proximité et le Sesame.

### **Réponses aux différentes questions des membres de la commission ad hoc**

- Il n'est pas prévu de rajout d'un abri pour mauvais temps
- La municipalité a une réflexion globale et pourrait imaginer des installations en dehors du skate-park. Par exemple un parcours senior, des éléments d'urban skating...). Il y a eu dans le passé des projets, tous ont été bloqués pour des raisons de budget.

La commission ad hoc a bien compris la volonté de la municipalité d'approcher des institutions pour obtenir des subventions (référence paragraphe 1,6 du préavis) et demande à la municipalité d'inclure le fond du sport qui peut être un partenaire significatif pour le skate-park.

La Commission des finances (Cofin) approuve les investissements tels que présentés dans le préavis municipal. La Cofin relève que la valorisation des heures prestées par les employés communaux pour la réalisation de la place de jeu du Jardin anglais représente un coût de 5'000.- environ.

Amendement : La Commission a demandé à la Municipalité un devis supplémentaire pour l'ajout d'un portique de balançoires (une pour les petits et une pour les plus grands) sur la place de jeux - non prévue initialement -. Le montant de ce devis est de CHF 7390,60.

Préavis accepté à l'unanimité

### **Conclusions**

Considérant l'exposé ci-dessus, la Commission ad hoc vous demande, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de bien vouloir prendre les conclusions suivantes :

**Le Conseil communal de Rolle,**

Vu le préavis 2021-2026 / N° 25 de la Municipalité du 25 Aout 2022,

Entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. D'accorder à la Municipalité un crédit d'étude à hauteur de CHF 163'300 pour le réaménagement de la place de jeu du Jardin Anglais et du skate-park.
2. D'accorder un crédit supplémentaire de CHF 7'390,60 pour l'ajout du portique de balançoires, tel qu'amendé.

Au nom de la Commission  
Le Président  
Catherine Safi

Rolle, le 3 Novembre 2022

le Rapporteur  
Emmanuel Mounier

